
INNOVATION

FLIXBUS: premier autobus intercity électrique en France



Flixbus a lancé récemment le premier autobus intercity électrique entre Paris et Amiens. Deux de ces véhicules vont parcourir journalièrement 150 km. Le véhicule a une longueur de 12 mètres, compte 49 places assises, atteint une vitesse de 100 km/h et est équipé de dix batteries au lithium d'une capacité d'environ 250 kWh. Ces batteries sont rechargées aux terminus et la recharge dure quatre heures.

AUTOCAR

LE MINISTRE BELLOT VEUT RENDRE L'ÉTHYLOTEST OBLIGATOIRE DANS LES CARS ET LES BUS



Le ministre fédéral de la Mobilité, François Bellot, s'est rendu sur le site de l'autocariste Généraltour à Herstal. Il voulait examiner de plus près le fonctionnement de l'éthylotest. Pour le ministre, tous les nouveaux autocars devraient être munis d'un tel appareil. Pour les véhicules existants, il a l'intention de prévoir une période de régularisation de cinq ans. La mesure s'appliquerait non seulement aux services occasionnels, mais aussi au transport scolaire et au transport public. Le ministre soumettra donc également sa proposition aux Régions, qui sont compétentes pour les deux dernières catégories.

*La fédération n'est pas en faveur d'une obligation générale d'installer un éthylotest dans les autobus et les autocars. Elle soutient cependant les initiatives d'exploitants comme Généraltour qui s'inscrivent dans une politique de sécurité plus large. **La fédération perçoit mieux l'avantage d'une politique de prévention et de sensibilisation spécifique à l'exploitant, avec les instruments appropriés. C'est le message que nous avons transmis au ministre.***

SALZBOURG : nouveau système de réservation en ligne pour l'accès aux terminaux et aux parkings

Un nouveau système est entré en application depuis le 1er juin pour l'accès aux terminaux et aux parkings d'autocars. Un système de créneaux horaires (slots) a été introduit. **Seuls les autocars disposant d'un créneau horaire obtiendront l'accès aux terminaux pour déposer ou charger les clients en centre-ville. La demande doit être introduite par le biais de ce [portail web](#).**



Le **code QR** attribue un créneau horaire sur le terminal (Nonntal et Paris-Lodron-Straße) pour permettre aux passagers de descendre de l'autocar ou d'y monter. Ces codes peuvent être envoyés par voie digitale au chauffeur. Il n'y a plus de raison d'en emporter des versions imprimées. Les frais d'utilisation des terminaux s'établissent à €24. Pour ce prix, vous pouvez utiliser également les parkings pour autobus (Nord – Sud). Pour ce qui concerne les parkings pour autobus, le tarif forfaitaire de €38 a été supprimé et remplacé par un tarif de €4/h. avec un maximum de €24/jour.

[Vous trouverez ici une petite vidéo pratique avec des explications](#)

BRUXELLES : 3 types de zones de stationnement depuis le 1 juin

Le 24 mai dernier, l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale concernant l'introduction de nouvelles zones de stationnement a été publié dans le Moniteur Belge. L'arrêté entré en vigueur le 1^{er} juin prévoit 3 types de zones «autocar» :

- la zone « **Drop & Ride** » (30 min. max.), prévue pour monter et descendre des personnes et bagages ;
- la zone « **Wait & Ride** » (4h30 max.) ;
- la zone " **Sleep & Ride** ", où le stationnement des autocars n'est pas limité.



Le stationnement dans la zone Wait & Ride deviendra désormais payant - €1 par quart d'heure, le premier quart d'heure restant gratuit. En cas de dépassement du temps de stationnement autorisé, l'usager est réputé avoir opté pour le paiement d'une redevance forfaitaire de €50 par période de stationnement. [Lisez ici l'Arrêté](#)

ANVERS : parking Scheldekaai fermé jusqu'au 23 juillet

Le parking pour autocars le long du Scheldekaai 19 est fermé depuis le **01/06 et ce jusqu'au 23/07** en raison du 'village des fans' organisé à l'occasion de la Coupe du monde. Une zone de drop off / pick up est prévue sur le **Ledeganckkaai 7**. Par ailleurs les arrêts de De Lijn peuvent être utilisés comme lieux de chargement ou de déchargement des passagers, votre véhicule ne pouvant s'y immobiliser qu'un max. de 10 min.



- Destination (route P) centre historique:
 - direction nord: arrêt Suikerrui/Steenplein
 - direction sud: arrêt Suikerrui/Ernest Van Dijckkaai
- Destination (route P) Meir/Gare centrale/Zoo:
 - arrêt dans la Van Straelenstraat
 - arrêt au coin de la Koningin Astridplein/Carnotstraat

FRANCE : abaissement de la vitesse maximale autorisée à 80km/h



Le décret du 15 juin publié au JO du 17 juin 2018 modifie le code de la route en France.

Le 1^{er} juillet 2018, la vitesse maximale autorisée, sur les routes bidirectionnelles à chaussée unique, sans séparateur central des véhicules à moteur quel que soit leur catégorie la vitesse a été réduite de 90km/h à 80km/h sur les routes du territoire Français.

Toutefois, la vitesse sur les sections de routes comportant au moins deux voies affectées à un même sens de circulation sera quant à elle, inchangée, et restera donc à 90km/h.

MOBILITÉ

PLUS D'UN MILLION DE VOITURES ÉLECTRIFIÉES VENDUES DANS LE MONDE EN 2017

Les ventes de voitures électrifiées ont atteint 1,1 million de véhicules dans le monde en 2017. C'est un nouveau record, grâce à une croissance tirée par **la Chine**, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie. Au total, le parc de véhicules électrifiés atteignait 3,1 millions d'unités dans le monde en fin d'année dernière, dont deux tiers de 100% électriques. A elle seule, la Chine représentait 40% de ce total. En termes de parts de marché, **la Norvège** était le pays du monde le plus avancé dans l'électrification en 2017, avec 39% des voitures neuves vendues qui étaient équipées de ce type de motorisations. Les deux suivants, l'Islande et la Suède, enregistraient une part de véhicules électrifiés de respectivement 11,7% et 6,3% des ventes.

=> **L'ELECTRIFICATION DES BUS progresse aussi fortement. Les ventes mondiales de bus électriques ont atteint 100.000 unités l'an dernier. La très grande majorité était écoulee en Chine.** (Source : AFP)